

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

01/06/2023

Dossier complet le :

01/06/2023

N° d'enregistrement :

2023_7208

1. Intitulé du projet

Travaux d'extension du terminal de transport combiné

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SPL DELTA 3

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

FAVREUILLE Emmanuel, Directeur Général

RCS / SIRET

4 3 4 0 7 8 7 7 0 0 0 0 3 0

Forme juridique SPL, SA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
5. b) Infrastructures ferroviaires	Construction d'un terminal intermodal
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement	b) Opération d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 et 10 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Extension du terminal de transport combiné actuel avec création de nouvelles cours de transbordement rail-route, d'une surface totale d'environ 9,7 ha

4.2 Objectifs du projet

Le projet s'inscrit dans la stratégie nationale pour le développement du fret ferroviaire, visant au doublement de la part modale du fret ferroviaire d'ici 2030, inscrite dans l'article 131 de la loi climat et résilience, et dans le cadre des actions de soutien au développement du transport combiné par le gouvernement français.

L'atteinte de cet objectif nécessite l'accroissement des capacités de transbordement dans les terminaux de report modal.

Le projet doit permettre d'étendre les capacités d'exploitation ferroviaires du terminal actuel qui arrivera prochainement (2 à 3 ans) à saturation de ses capacités de transbordement, et donc de favoriser le report modal et limiter les émissions de gaz à effet de serre

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux nécessiteront :

- des terrassements généraux
- le raccordement de l'assainissement pluvial sur le réseau existant du terminal
- des travaux ferroviaires (voies, aiguillages, signalisation, caténaires)
- circulations et zones de stockage (voirie lourde)
- éclairage extérieur
- aménagements paysagers et environnementaux
- fourniture et installation de portiques de manutention avec chemins de roulement

La durée prévisionnelle des travaux est de 24 mois

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Développement des activités du terminal de transport combiné visant le transfert des conteneurs, caisses mobiles, citernes et remorques préhensibles par pinces, de la route vers la voie ferrée.

L'extension du terminal de transport combiné peut accueillir des trains longs de 850 m permettant d'améliorer le bilan énergétique et environnemental du transport combiné rail-route et d'améliorer la compétitivité économique de ce transport alternatif au routier longue distance.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Les terrains objets du projet relèvent du périmètre de la DUP décidée par arrêté interpréfectoral du 6 octobre 2000.

Ils sont inclus dans la ZAC DELTA 3, dont la réalisation a été décidée par délibération du Syndicat Mixte de Dourges du 21 septembre 2001.

Ils ont fait l'objet d'un arrêté interpréfectoral d'autorisation au titre de la loi sur l'eau du 06 novembre 2000, prorogé par arrêté en date du 05 novembre 2010.

L'extension du terminal, objet de la présente demande, avait été décrite dans les dossiers de demande des autorisations visées ci-dessus

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise des travaux	97.382 m ²
Réalisation de 4 voies ferrées de service de 850 mètres	3400 ml
Réalisation de voiries de circulation	
Construction d'un bâtiment technique	500 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Plateforme multimodale et logistique DELTA 3
Allée des Portiques
62119 DOURGES

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 98' 33 " 71 Lat. 50 ° 45' 12 " 46

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☒

Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☒

Non ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Extension du terminal de transport combiné dont les travaux ont été autorisés dans le cadre d'une DUP (6 octobre 2000) et inclus dans une ZAC (2001)

Arrêté interpréfectoral du 06/11/2000 prorogé par arrêté du 05/11/2010

Le projet d'extension était décrit dans les dossiers de demande des autorisations susvisées

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	Le Bassin Minier Nord Pas-de-Calais a été inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco en tant que "Paysage culturel évolutif vivant". Le projet est à proximité du terril 116/117 inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco, et à la frontière de la zone tampon dite "zone de cohérence paysagère". Une exigence particulière autour de la qualité paysagère sera apportée au projet
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	Les terrains sont situés à proximité d'une poche de pollution sur laquelle a été posée une couverture étanche
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Les matériaux excédentaires seront stockés sur le site DELTA 3 dans une zone de dépôt adaptée
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le terrain en place est constitué de schistes mis en oeuvre lors des travaux de réalisation du terminal actuel. Une barrière de protection pour les batraciens a été mise en place sur le périmètre du projet
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Toutes les circulations de poids-lourds amenant des UTI (conteneurs, caisses mobiles, citernes, remorques) se font via l'échangeur dédié 17.1 sur l'autoroute A1, afin d'empêcher toute traversée de zones urbaines
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒ ☐	☐ ☒	La circulation des trains, des camions et des engins de manutentions de conteneurs sont sources de bruit. Le site est éloigné des milieux urbains. Le recours au report modal diminuera le bruit et les nuisances sonores sur les réseaux routiers et autoroutiers

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒ ☐	☐ ☐	Eclairage dirigé sur la zone d'évolution des engins de manutention Eclairage LED qui ne génèrent pas d'ondes lumineuses nuisibles aux habitats, afin de diminuer les consommations d'énergie électrique
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	La circulation des locomotives diesel, des camions et des engins de manutention engendrent des rejets dans l'air du fait d'émission de gaz d'échappement des moteurs thermiques. Le recours au report modal diminuera d'autant les rejets dans l'air sur les réseaux routiers et autoroutiers
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	Le projet s'inscrit sur une ancienne friche d'extraction minière et de fabrication de boulets de charbon. L'emprise du projet était déjà dédiée à l'agrandissement du terminal dans les études préalables à la DUP délivrée en 2000

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☒ Non ☐ Si oui, décrivez lesquelles :

Agrandissement du parc à conteneurs du terminal de transport combiné achevé en 2021

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Ce projet s'inscrit dans la continuité du projet initial qui a permis la reconversion d'une friche industrielle pour aménager un terminal de transport combiné offrant tous les avantages liés au report modal (diminution de la pollution de l'air au CO₂, SO₂... économies d'énergie fossile, désengorgement des réseaux autoroutiers, créations d'emplois)

Mise en place d'un éclairage orienté sur les zones de travail et de circulation, conformément à la réglementation sur les conditions de travail

Contribution à l'objectif de doublement de la part du fret ferroviaire inscrit dans la loi climat et résilience

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet consiste en l'aboutissement d'un programme ayant été déclaré d'utilité publique.

Les enjeux écologiques sont très faibles sur cette emprise de nature de friche industrielle (charbonnages de France)

Des inventaires faune flore seront réalisés et si nécessaire, les mesures adaptées seront mises en oeuvre, selon la séquence ERC

Les impacts du projet négatifs sont très faibles et les impacts positifs sont importants : aussi, nous ne considérons pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

☐

Fait à

Liège

le,

31 mai 2023

Signature

